

Correction – Développement construit

Contraintes et aménagements des territoires ultramarins

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2018 · Amérique du Nord — BREVET 2023 · Polynésie française

Sujet. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur les exemples étudiés en classe, vous présenterez les principales contraintes rencontrées par les territoires ultramarins français et les aménagements mis en œuvre pour les valoriser.

1. Comprendre le sujet

Le verbe « présenter » annonce deux temps imposés : les « principales contraintes » des territoires ultramarins, puis les « aménagements mis en œuvre pour les valoriser ». Les contraintes sont naturelles (insularité, relief, cyclones, séismes, éruptions) et humaines (éloignement de la métropole, chômage, dépendance aux importations). Les aménagements doivent être précis : transports, eau, tourisme, protection de la nature, avec leurs acteurs (État, collectivités, Union européenne). La Réunion est un exemple très complet. Le cadre est la France actuelle, présente dans plusieurs océans. Le hors-sujet serait de raconter l'histoire de la colonisation ou d'oublier les aménagements.

2. Les repères à mobiliser

- 1946 : La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane deviennent des départements
- La Réunion : île de l'océan Indien, à plus de 9 000 km de Paris, près de 900 000 habitants
- Piton de la Fournaise : l'un des volcans les plus actifs du monde
- RUP : région ultrapériphérique, aidée par l'Union européenne
- 2014 : lancement du chantier de la nouvelle route du littoral (viaduc en mer de 5,4 km)
- Basculement des eaux : transfert de l'eau de l'est humide vers l'ouest sec
- 2010 : pitons, cirques et remparts de La Réunion inscrits au patrimoine mondial

3. Le plan

1. Des territoires soumis à de fortes contraintes

- Éloignement : La Réunion à plus de 9 000 km de Paris
- Insularité et relief volcanique : la plupart des habitants vivent sur le littoral
- Risques naturels : cyclones, Piton de la Fournaise
- Économie fragile : chômage élevé, dépendance aux importations

2. Des aménagements pour valoriser ces territoires

- Transports : aéroport Roland-Garros, port de la Pointe des Galets, nouvelle route du littoral (2014)
- Eau et agriculture : le basculement des eaux vers l'ouest
- Tourisme et protection : parc national (2007), patrimoine mondial (2010)
- Acteurs : État, région, Union européenne

4. Le développement construit rédigé

La France possède des territoires ultramarins dans plusieurs océans, où vivent près de 3 millions d'habitants. Ces territoires, comme **La Réunion**, île de l'océan Indien devenue département en 1946, présentent des difficultés particulières. Nous présenterons d'abord leurs principales contraintes, puis les aménagements réalisés pour les valoriser.

D'abord, les territoires ultramarins subissent de fortes contraintes. Ils sont très **éloignés** de la métropole : La Réunion se trouve à plus de 9 000 km de Paris, ce qui rend les transports longs et coûteux. Leur **insularité** et leur relief réduisent l'espace disponible : à La Réunion, les cirques et les pitons volcaniques occupent l'intérieur, si bien que la plupart des quelque 900 000 habitants vivent sur une étroite bande littorale. Ces territoires sont aussi exposés aux **risques naturels**, comme les cyclones ou les éruptions du Piton de la Fournaise. Enfin, leur économie reste fragile : le chômage y est bien plus élevé qu'en métropole et beaucoup de produits sont importés.

Pour valoriser ces territoires, de nombreux aménagements ont été réalisés par l'État, la région et l'**Union européenne**, qui aide ces régions ultrapériphériques. À La Réunion, l'aéroport Roland-Garros et le port de la Pointe des Galets relient l'île au reste du monde. La nouvelle route du littoral, dont le chantier a été lancé en 2014, doit remplacer entre Saint-Denis et La Possession une ancienne route menacée par les chutes de pierres. Le basculement des eaux transporte l'eau de l'est humide vers l'ouest sec pour irriguer les cultures. Enfin, la création du parc national en 2007 et l'inscription des pitons, cirques et remparts au patrimoine mondial en 2010 favorisent le tourisme.

En conclusion, les territoires ultramarins affrontent d'importantes contraintes naturelles et économiques, mais les aménagements permettent de mieux les relier et de valoriser leurs ressources. Leur développement reste cependant très dépendant des aides publiques.

Le piège de ce sujet. Ne décris pas des contraintes sans aménagements (ou l'inverse) : le barème attend les deux. Pour chaque aménagement, précise quelle contrainte il cherche à réduire et qui le finance.